



Question orale de Mme KABACHI : Les plaines de jeux à Uccle.

Mme Kabachi remarque qu'avec la fermeture de la plaine de jeux du parc du Wolvendael, le cœur d'Uccle propose très peu d'aires de jeu accessibles et sécurisées. La réouverture complète du parc du Wolvendael est prévue d'ici quelques semaines. Cependant, même avec cette réouverture, la plaine de jeux de ce parc est totalement saturée.

Développer une plaine de jeux dans le centre d'Uccle aurait tout son sens et permettrait également de promouvoir l'attractivité du centre d'Uccle et son noyau commercial. Grâce à l'initiative du collectif des riverains d'Uccle-Centre, il existe bien une petite structure place Jean Vander Elst mais celle-ci est limitée aux tout-petits.

Dans le cadre du réaménagement de la place Jean Vander Elst, il serait dès lors intéressant d'y inclure une réelle plaine de jeux adaptée à tous les âges.

Quelles actions la commune envisage-t-elle pour remédier à ce manque et offrir aux familles des espaces de jeux et de détente de qualité dans le centre d'Uccle ?

Mme l'Echevine De Brouwer répond que l'aménagement d'une aire de jeux temporaire avait été proposée initialement pour la place Jean Vander Elst. C'est parce que la commune a proposé d'évoluer vers une installation fixe que le dispositif actuel a été mis en place.

Des travaux sont en cours rue Wansart pour aménager une aire de jeux inclusive, qui comportera des balançoires adaptées aux enfants à mobilité réduite.

L'aménagement d'une aire de jeux au parc Raspail a été refusé par la Commission des monuments et sites. Des éléments ludiques y seront malgré tout déployés.

Selon Mme l'Echevine De Brouwer, il serait opportun d'étendre le maillage de jeux sur le territoire communal. Le service vert établira donc dans les prochaines années une carte de maillage des jeux pour identifier les endroits qui présenteraient des lacunes à cet égard.

En ce domaine, le Collège entend tenir compte des âges, et donc ne pas oublier les adolescents, notamment dans le secteur de la chaussée de Neerstalle. En cas de réaménagement place Vander Elst, on veillera à couvrir une tranche d'âge plus large.

Mme Kabachi précise que c'est justement pour cette raison qu'elle a rajouté la proposition relative au jardin du Doyenné.

Elle remercie le Collège d'étudier également cette suggestion.